

Certificat de capacité d'orthoptiste**Financement**

Formation professionnelle initiale
Sous statut scolaire lycée / supérieur

Organisme responsable et contact

UNIV. DE LIMOGES
05.55.14.91.00

Accès à la formation**Publics visés :**

Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Admission sur entretien bac ou équivalent

Prérequis pédagogiques :

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le certificat de capacité d'orthoptiste forme à la réalisation d'actes de réadaptation destinés à traiter les anomalies fonctionnelles de la vision (strabisme, insuffisance de convergence, amblyopie fonctionnelle...). Sur prescription médicale, l'orthoptiste établit un bilan qui comprend : le diagnostic, l'objectif et le plan de soin. Son travail de rééducation repose sur des actes choisis pour chaque patient et des techniques appropriées. Il peut exercer en libéral, dans un cabinet individuel ou de groupe ou comme salarié (établissements de soin, cabinets médicaux). La formation se déroule sur 6 semestres et les étudiants obtiennent le grade de licence. L'admission en formation se fait sur dossier via Parcoursup.

Contenu et modalités d'organisation

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38987/>

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Certificat de capacité d'orthoptiste - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00600595	du 01/09/2025 au 30/06/2028	Limoges (87)	ILFOMER INSTITUT DES SCIENCES DE LA RÉADAPTATION		Non éligible	